

La vie s'assure,
l'investissement se mesure



CONTRAT D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT
CONSERVATEUR HELIOS



Le **CONSERVATEUR** GROUPE
Depuis 1844

Votre assurance *sur l'avenir*

Conservateur Helios : optimiser vos placements



L'ouverture sur les marchés financiers

Conservateur Helios est un contrat d'assurance vie multisupport. Il a pour objet de faciliter la diversification de vos placements en proposant une répartition des sommes investies, au choix :

- sur un fonds en euros offrant une garantie en capital
- sur une gamme volontairement restreinte d'OPCVM* actions, obligataires ou diversifiés, rigoureusement sélectionnés
- ou grâce à la combinaison de ces deux possibilités.

*Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

La gestion au service de la performance

Conservateur Helios est un contrat d'assurance vie multisupport qui permet de diversifier vos placements dans un cadre maîtrisé (nombre restreint d'OPCVM) et adapté à votre niveau d'acceptation des risques (représentation exhaustive des différentes classifications : obligataire, diversifié, action).

La gamme obligataire proposée par Conservateur Helios est distribuée par Conservateur Finance. Les produits qui la composent sont reconnus pour la qualité de leur rapport performance/volatilité sur la durée. Conservateur Finance a en effet reçu en 2008, pour la 3ème année consécutive, le Lipper Fund Award du meilleur promoteur sur 3 ans pour l'ensemble de ses fonds obligataires.

Une réponse personnalisée à vos objectifs majeurs

Pour la transmission de votre patrimoine, le financement de votre retraite, la constitution d'un capital, ou encore la diversification de vos placements, Conservateur Helios constitue une solution essentielle et adaptable, selon l'évolution des marchés financiers ou de votre situation personnelle.



La souplesse des stratégies d'investissement

Le fonds en euros et les autres OPCVM disponibles présentent des caractéristiques très complémentaires. En outre, en effectuant des arbitrages entre ces supports selon vos objectifs, votre niveau d'acceptation des risques, les conseils de nos gestionnaires ou la conjoncture, vous pouvez optimiser votre investissement selon l'évolution des marchés financiers.

Taux de rendement 2008 du fonds en euros

4,70 %*

L'environnement fiscal privilégié de l'assurance vie

Fiscalité des intérêts

Les intérêts capitalisés sur Conservateur Helios sont imposables, au terme du contrat ou en cas de rachat**, par intégration à la déclaration de revenus ou par un prélèvement forfaitaire libératoire, réduit après 8 ans. De plus, les arbitrages étant effectués au sein même du contrat multisupport, ils n'entraînent aucune imposition sur les plus-values.

Conditions d'exonération des droits de succession

Pour l'intégralité des versements effectués avant l'âge de 70 ans, les capitaux transmis aux bénéficiaires seront totalement exonérés de droits de succession s'ils n'excèdent pas 152 500 € par personne (abattement global pour tous les capitaux décès reçus dans le cadre de contrats d'assurance vie).

Pour les versements effectués après 70 ans, seule la partie des primes excédant 30 500 € est assujettie aux droits de succession.

Dans tous les cas, le bénéficiaire d'un contrat d'assurance vie profite d'une exonération fiscale complète, sans limite de montant, lorsqu'il est le conjoint ou le partenaire pacsé du défunt.

*Rendement net de frais et hors prélèvements sociaux

Les performances du passé ne préjugent en rien des performances à venir.

**Il en est de même pour les prélèvements sociaux

Le Conservateur : un Groupe indépendant d'assurance mutuelle au service du patrimoine



Les Associations Mutuelles Le Conservateur sont nées en 1844 en se donnant pour vocation de regrouper des personnes ayant la même volonté d'épargner. Dans le plus pur esprit mutualiste, les fruits de la gestion sont intégralement répartis entre tous les sociétaires.

Le Conservateur a ensuite complété son offre en créant les Assurances Mutuelles Le Conservateur, en 1976, et Conservateur Finance en 1988. Il apporte ainsi des réponses pertinentes à l'essentiel des besoins des particuliers en matière de patrimoine.

Gérant aujourd'hui plus de 4,5 milliards d'euros d'actifs, le Groupe Le Conservateur a su s'adapter, depuis plus d'un siècle et demi, à toutes les conjonctures et allier des performances de haut niveau à la prudence et à la rigueur qui font partie de sa culture.

Le GROUPE
CONSERVATEUR
Depuis 1844

Votre assurance *sur l'avenir*

Votre conseiller :

Ce contrat est présenté par les
Assurances Mutuelles Le Conservateur,
Société d'assurance mutuelle régie
par le Code des assurances.

59, rue de la Faisanderie
75781 Paris cedex 16

Tél. : 01 53 65 72 31

Fax : 01 53 65 86 00

www.conservateur.fr